

CONCOURS FRANCOPHONIE 2020

L'Institut français de Chypre et le Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse de Chypre proposent le concours de la Francophonie pour l'année scolaire 2019-2020 sur le thème :

Le réchauffement climatique, priorité de l'Europe et de la Francophonie - de la bande dessinée à la scène -

RÈGLEMENT

Article 1 – Participation

Ce concours s'adresse aux classes de collèges, de lycées et d'écoles techniques, publics et privés, de la République de Chypre. Les élèves ayant la nationalité d'un pays francophone ou ayant vécu dans un pays francophone ne sont pas autorisés à concourir.

Article 2 – Inscription

Chaque groupe candidat sera composé de **deux élèves** et placé sous la responsabilité d'un enseignant de français de son établissement.

Chaque enseignant ne pourra présenter **que 3 groupes** par établissement dans lequel il exerce. Celui-ci inscrira son groupe/ses groupes auprès de l'Institut français de Chypre.

L'inscription se fera **obligatoirement par voie électronique**, en remplissant le formulaire sous le lien suivant : <https://forms.gle/jZkd8N3gk3DWSYaa6>

L'enseignant recevra immédiatement une confirmation d'inscription par courriel à l'adresse électronique qu'il aura indiquée dans le formulaire en ligne. **Cette confirmation d'inscription au concours devra être imprimée, puis signée par le chef d'établissement et comporter le cachet de l'établissement.**

Cette confirmation sera ensuite déposée ou envoyée par courrier à l'Inspectorat de français à l'adresse suivante : Γωνία Κίμωνος και Θουκιδίδου, Ακρόπολη, 1434 Λευκωσία (τηλέφωνα: 22800766 / 22809575). Elle sera **obligatoirement accompagnée du formulaire de droit à l'image signé pour chaque élève participant par ses parents.**

Attention : seules les productions pour lesquelles les formulaires de droit à l'image auront été signés pourront être prises en compte pour le concours.

La date limite pour l'inscription en ligne est fixée au jeudi 5 décembre 2019 à 15h.

La date limite de réception par l'Inspectorat de français de la confirmation d'inscription imprimée est fixée au **lundi 23 décembre**.

À l'issue de la phase d'inscription, chaque groupe se verra attribuer un numéro d'inscription unique dans un courriel adressé à l'enseignant-coordonateur. Ce numéro devra figurer sur toute production présentée au concours.

Article 3 – Contenu de l'épreuve de sélection des finalistes

À l'occasion de l'année de la bande dessinée en France, il s'agit de créer une planche de BD sur le thème de la lutte contre le réchauffement climatique, qui constitue une priorité pour l'Europe et la Francophonie.

La bande dessinée proposée consistera en un dialogue qui pourra traiter du réchauffement climatique sous les angles suivants, au choix :

- Les conséquences environnementales du réchauffement climatique : fonte des glaciers, élévation du niveau des océans, dérèglements climatiques (inondations, sécheresses, ouragans, etc.), disparition d'espèces animales et végétales, etc.
- Les conséquences humaines du réchauffement climatique : diminution des ressources en eau, augmentation de la pauvreté dans le monde et multiplication du nombre de réfugiés climatiques, etc.

Cette bande dessinée comportera obligatoirement des propositions de solutions. En voici quelques exemples :

- Des propositions de solutions aux niveaux collectif et individuel : réduire les émissions de CO2 et notre consommation, abandonner les énergies polluantes, adopter des petits gestes quotidiens (ne pas utiliser trop d'eau, recycler, éviter le gaspillage, etc.)

Les candidats seront libres d'aborder des problèmes et de proposer des solutions autres que ceux évoqués ci-dessus.

Votre bande dessinée :

- évoquera le problème du réchauffement climatique et proposera obligatoirement une/des solution(s),
- Consistera uniquement en un dialogue (sans parties de récit)
- sera écrite entièrement en français,
- sera présentée sur une feuille cartonnée de **format A3**,

- devra contenir :
 - Pour la catégorie « collèges » : **12 vignettes créées par les candidats**, réparties sur une feuille cartonnée de format A3. Le texte des bulles comportera entre **100 et 120 mots**.
 - Pour la catégorie « lycées » : **12 vignettes créées par les candidats**, réparties sur une feuille cartonnée de format A3. Le texte des bulles comportera entre **180 et 200 mots**.

Attention :

- *toute production qui ne respectera pas un ou plusieurs des critères ci-dessus sera éliminée.*
- *Les dessins dans les vignettes doivent être des créations originales des candidats. Les candidats ne sont pas autorisés à reprendre des personnages de BD existants.*

Les groupes candidats enverront par courrier ou déposeront leurs productions à l'Institut français de Chypre (59 Strovolos avenue, 2018 Nicosie, du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 14h) avant le **mercredi 5 février 2020 à 15h**.

Attention : La production devra porter le numéro d'inscription attribué au groupe. Le nom de l'établissement, de l'enseignant ou des élèves candidats ne doit figurer sur aucune production.

Article 4 – Critères de sélection des finalistes

Les critères d'évaluation suivants seront appliqués :

- pertinence du traitement du thème,
- qualité esthétique de la BD,
- originalité du scénario,
- cohérence entre les images et les textes,
- maîtrise et précision de la langue.

Le jury sélectionnera les 12 meilleures productions (6 collèges et 6 lycées/écoles techniques), qui participeront à l'épreuve finale.

La liste des groupes sélectionnés pour l'épreuve finale sera rendue publique le **jeudi 27 février 2020**.

Article 5 – Contenu de l'épreuve finale, critères de sélection et remise des prix

L'épreuve finale aura lieu le **mardi 17 mars 2020 à 15h à Kasteliotissa**, à Nicosie. Elle sera **immédiatement suivie de la cérémonie de remise des prix**.

Les groupes candidats seront invités à **interpréter, sous la forme d'une courte scène de théâtre, la planche de BD qu'ils auront précédemment créée**.

Les critères d'évaluation suivants seront appliqués :

- pertinence du traitement du thème,
- originalité de la mise en scène,
- qualité de l'interprétation des rôles,
- maîtrise et précision de la langue,
- qualité de l'oral : clarté de l'articulation et de la prononciation, fluidité du débit, expressivité des intonations.

Attention : Il est interdit d'ajouter des éléments de dialogues autres que ceux qui figurent dans la planche de BD proposée en demi-finale.

La moyenne des deux notes (note de la sélection des finalistes, qui portera sur la bande dessinée, et note de la finale, qui portera sur la mise en scène de la BD), sera faite pour sélectionner les groupes lauréats.

À l'issue de la délibération, le jury décernera trois prix pour le collège et trois prix pour le lycée.

Catégorie collèves

Le premier prix de la catégorie *collèves*, offert par l'Institut français de Chypre, sera **un voyage en France** pendant la première semaine de juillet 2020, pour le groupe lauréat et son accompagnateur (enseignant lauréat).

Les 2^{ème} et 3^{ème} prix de la catégorie *collèves* consisteront en des tablettes électroniques offertes par le Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse de Chypre et l'Association Panchypriote des Professeurs de Français.

Catégorie lycées/écoles techniques

Le premier prix de la catégorie *lycées/écoles techniques* sera le suivant : Participation des deux lauréats au programme EUROSCOLA (les dates du séjour seront précisées ultérieurement). L'enseignant lauréat ne sera pas accompagnateur.

Pour avoir le droit de participer au programme EUROSCOLA, les candidats :

- doivent avoir au moins 15 ans le jour du départ,
- ne doivent jamais avoir participé à une mission EUROSCOLA à Strasbourg.

Les enseignants doivent informer les élèves candidats (catégorie *lycées / écoles techniques*) des conditions mentionnées ci-dessus avant l'inscription au concours. Par ailleurs, aucun lauréat ne pourra être remplacé par un autre élève en cas d'indisponibilité.

Les 2^{ème} et 3^{ème} prix de la catégorie *lycées/écoles techniques* consisteront en des tablettes électroniques offertes par le Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse de Chypre et l'Association Panchypriote des Professeurs de Français.

N.B. Synthèse du calendrier :

- **Jeudi 5 décembre 2019 à 15h** : date limite d'inscription en ligne.
- **Lundi 23 décembre 2019 à 15h** : date limite de réception de la version papier de l'inscription et du formulaire de droit à l'image à l'Inspectorat de français.
- **Mercredi 5 février 2020 à 15h** : date limite de dépôt des productions à l'Institut français de Chypre.
- **Jeudi 27 février 2020** : publication de la liste des douze groupes finalistes.
- **Mardi 17 mars 2020** : épreuve finale et remise des prix.

Pour toute question, veuillez contacter l'Inspectorat de français : tél. 22800766 / 22809575